



MAIRIE DE
SOLIGNAC

Newsletter août 2016



Mairie de Solignac



Manifestations :

Expositions

- Eté 2016 :
 - **Abbatiale exposition de photographies « sculptures romanes en bas Limousin »**, organisée par l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen.
 - **Crypte de l'Abbatiale : exposition de photographies « la vie de Saint Eloi et le tryptique de Crocq »**, organisée par l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen.
- Du 10 juillet au 11 août : **Exposition de peintures et de photos: "les artistes de chez nous"** dans la salle des fêtes: de 14h à 19h tous les jours, entrée libre. [En savoir plus ? Voir document joint.](#)

Visites

- Tous les dimanches : **Visite commentée de l'église abbatiale**, organisé par l'Office de Tourisme. A 15h30, rendez-vous sur le parvis de l'église. Renseignements : 05 55 00 42 31 / tourisme-solignac@wanadoo.fr

Concerts

- 07 août : **dans le cadre du festival 1001 Notes – Concert de clôture.** Dès 19h, « L'Odyssée de la voix », un concert scénographié avec les 19 voix de l'Ensemble Vocal La Tempête, dans un bouquet final plein d'émotions. Renseignements 07 68 86 99 69 / www.festival1001notes.com

Marchés, foire

- 06 août : **Foire mensuelle**, Place Georges Dubreuil.
- 05 août et 19 août : **Marché de producteurs de pays**, à partir de 17 h 30, Place de la Briance.
- les 13, 20 et 27 août : **Marché hebdomadaire**, Place Georges Dubreuil.

Manifestations diverses

- 14 août : **cérémonie à la Stèle du Mas du Puy**, 10h au Vigen.

Infos diverses :

Infos pratiques secrétariat de mairie :

La mairie est fermée les samedis matins du 16 juillet au samedi 20 août inclus.

Conseil Municipal :

- Le dernier Conseil Municipal a eu lieu le 30 juin dernier. [En savoir plus ? Voir document joint.](#)
- Le dernier SIVOM a eu lieu le 29 juin dernier. [En savoir plus ? Voir document joint.](#)

P.L.U. :

Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement ont été présentés aux personnes publiques associées (PPA) le 21 juin. L'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) débutera en septembre et sera suivie d'une réunion publique.

Déjections canines :

De plus en plus nombreuses sont les plaintes d'habitants ulcérés par la présence de déjections canines sur les trottoirs de notre village. Il est donc rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens, et nous demandons à toutes les personnes promenant leur(s) compagnon(s) à quatre pattes de faire preuve de civisme et de ramasser leurs déjections ou de les conduire vers les canisettes (pour l'instant rue des Remparts)

Infos associations :

Office de tourisme de Solignac :

Le traditionnel vide-grenier aura lieu le 4 septembre. Il reste encore des emplacements. Renseignements : 05.55.00.42.31



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à mairie-solignac@orange.fr (même lien pour vous désabonner)